Nous joindre

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00
Madame GRESSIER
Cadre de santé coordonnateur du dispositif 04.92.00.26.87
cds.domicile@mrvsm.fr

EHPAD Hors Les Murs Villefranche-sur-Mer 04.93.01.17.00 2424 Boulevard Edouard VII 06230 Villefranche-sur-Mer

Les modalités d'admission

En cas d'intérêt de votre part, votre dossier sera présenté en commission d'admission et de coordination.

S'il est retenu, le dispositif se mettra en œuvre le plus vite possible.

Une rencontre se fera avec le médecin et le cadre de santé coordonnateurs.

Une convention sera alors signée.

E H P A D

H





Présentation des partenaires

L'EHPAD de Villefranche-sur-Mer

Un établissement public autonome spécialisé dans la filière gériatrique : hébergement ou maintien à domicile. Etablissement porteur du projet EHPAD Hors Les Murs

Les Centres Communaux d'Action Sociale de Villefranche-sur-Mer, de Beaulieu-sur-Mer, de Saint- Jean- Cap- Ferrat, d'Eze et de Cap-d'Ail

Des établissements publics gestionnaires des services d'aide à domicile, de portage de repas et de téléassistance

Des professionnels médicaux et paramédicaux libéraux

Acteurs du territoire qui ont signé une convention de partenariat avec l'EHPAD Hors Les Murs de Villefranche-sur-Mer

L'ensemble des structures sanitaires du bassin de vie

Service EHPAD Hors Les Murs

Pour apporter une réponse coordonnée au maintien à domicile des personnes âgées.

Une prise en charge complète autour d'un projet d'accompagnement personnalisé reposant sur des prestations coordonnées entre professionnels de santé et un accompagnement multidisciplinaire.

Le dispositif

Le service EHPAD Hors Les Murs de Villefranche-sur-Mer est une solution alternative, à l'hébergement en institution qui permet de respecter votre choix de vivre à votre domicile.

Notre connaissance de la prise en charge de la dépendance nous permet d'assurer une coordination de l'ensemble de vos intervenants habituels à votre domicile avec de plus une astreinte de 21H à 7H.



Ce service est proposé aux personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie (GIR 1 à 4), habitant les communes de Villefranche-sur-Mer, Beaulieu-sur-

Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Eze, Cap-d'Ail et disposant d'un logement permettant une prise en charge en toute sécurité.



Une plateforme pluridisciplinaire qui vous permet de garder vos intervenants habituels et qui repose sur la coopération entre professionnels. L'EHPAD Hors Les Murs coordonne les interventions à

domicile et ajoute de nouvelles propositions d'aide autour de de la sécurité.



Ce service est construit autour d'un consensus partenarial entre l'EHPAD de Villefranche-sur-Mer, les CCAS, les SSIAD, l'HAD de la zone d'intervention

et vos intervenants médicaux ou paramédicaux habituels. Des partenariats sont également engagés avec les services de la filière gériatrique du bassin de vie. L'objectif est de repenser la cohésion professionnelle.

Votre participation financière

Ce dispositif est entièrement financé par l'ARS. Le bénéficiaire n'a aucun reste à charge.

Vous pouvez prétendre à des aides compensatoires selon la situation comme :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- L'Aide sociale extra-légale
- La Prestation Compensatoire Handicap
- Le droit au Temps Libéré dispensé par FA06

